

SAINTES

Le Conseil de développement recrute des citoyens

Bruno Drapron, président de la Communauté d'Agglomération, a signé une nouvelle charte de coopération avec le Conseil de développement

À la suite de la signature de sa nouvelle charte de coopération avec le Conseil de développement (Codev) de l'Agglo de Saintes, mercredi 12 avril, la Communauté d'Agglomération souhaite poursuivre son chemin sur la voie de la **consultation citoyenne** en lançant un appel à candidatures.

Elle cherche de nouveaux bénévoles, des femmes et des jeunes de préférence, prêts à s'investir dans les débats, « mais **sans parti pris politique** ». Les deux derniers sujets saisis sont l'accès aux professionnels de santé et l'adaptation des espaces urbains aux changements climatiques.

Quels seraient les leviers pour favoriser l'accueil des professionnels de santé et répondre aux besoins de la population ?

Comment agir dans les territoires pour adapter les espaces urbains au changement climatique ?

Depuis plusieurs semaines, 44 bénévoles planchent déjà sur ces questions. Un travail de fond réalisé par plusieurs groupes de travail qui permet « d'aller chercher l'ingénierie de la population et proposer des projets ou des idées capables de répondre aux défis prioritaires à relever dans les prochaines années », affirme Bruno Drapron, président de la CdA de Saintes.

Un laboratoire d'idées

Aujourd'hui, le Codev a besoin d'injecter un peu de sang neuf dans ses troupes « pour mener une réflexion commune sur le territoire de demain ». Car,



Les Conseils de développement, composés de citoyens bénévoles, sont obligatoires depuis 2015 dans toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. A.C.

même si le dernier mot revient aux élus communautaires, cette instance est « un lieu de médiation des débats ».

Ici, les méthodes sont « subtiles et inclusives ». Ce n'est pas une concertation « one shot », telle que celle qui consiste à sonder la préférence des habitants pour la couleur d'une devanture. « Il permet de faire un débat apaisé, loin des visions politi-

ques, et mobilise les expertises d'usage ou les savoirs acquis par l'expérience », rappelle Christian Peyrat, président du Codev de l'Agglo.

Les habitants intéressés peuvent postuler en renseignant le dossier de candidature présent sur le site de l'Agglo de Saintes dans la rubrique « Conseil de développement ».

Antoine Colin